

SOS DANGER EOLIEN

(Association de lutte contre l'implantation anarchique des éoliennes
et leurs nuisances environnementales et leurs impacts sur la santé)
L'association lutte en particulier contre les effets nocifs des éoliennes sur la santé.

BULLETIN D'ADHESION

TARIFS 2020

Membre simple : 10 €

Membre bienfaiteur : 30€ et plus

NOM : Prénom :

Rue / lieu-dit :

Code postal :

Ville :

Tél fixe : Tél portable :

Mail :

Etes-vous élu ?

OUI NON

Habitez-vous près d'un parc éolien ?

OUI NON

Si oui, à quelle distance de l'éolienne la plus proche : m

Merci d'adresser votre bulletin d'adhésion accompagné du chèque à :

SOS DANGER EOLIEN
Valérie BERNARDEAU
3 rue de l'Eglise
02120 PUISIEUX et CLANLIEU

Le montant de votre cotisation ou de votre don est déductible de votre impôt à hauteur de 66% (une attestation vous sera envoyée au début de l'année 2021). Mail : vale.ri.bernardeau@yahoo.fr